RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Hôtel de Ville
Place Roland Nungesser
94130 Nogent-sur-Marne
Tél. : 01 43 24 62 52
Fax : 01 48 71 27 67
ville-nogentsurmarne.fr
jacques.jp.martin@ville-nogentsurmarne.fr

nogentsurmarne

Le Maire

Madame, Monsieur
Acquéreurs ou locataires d'un logement sur l'opération Nogent Baltard

Nogent-sur-Marne, le 1 octobre 2018
N/réf : JJPM/CV
Affaire suivie par : Direction de l'Aménagement et des Grands Projet / Catherine VACHER

Madame, Monsieur,

Je fais suite au courrier envoyé par la Société Eiffage Immobilier daté du 17 septembre 2018, dont l'objet concerne le calendrier prévisionnel de livraison des logements, dont le vôtre.

Je tiens avant tout à vous rassurer sur l'engagement de la Ville de Nogent-sur-Marne à terminer cette opération qu'elle porte depuis plus de 10 ans.
Dans ce cadre et en réponse à Eiffage Immobilier, je tiens à vous préciser un certain nombre d'éléments qui je l'espère vous éclaireront mieux sur la complexité de cette opération.

Ce nouveau quartier nécessite le développement d'un chantier important dans lequel plusieurs acteurs interviennent concomitamment sur des espaces communs. Cette co-activité des entreprises avait cependant été prise en compte dès le départ dans le calendrier général de l'opération.
Pour l'aménagement des espaces publics sous la maitrise d'ouvrage de la Ville de Nogent-sur-Marne, il était convenu que des aménagements provisoires permettant l'accès à tous les bâtiments, parking et locaux soient opérationnels pour le 4 septembre 2018, date d'engagement de livraison des immeubles par Eiffage Immobilier. Après cette date et une fois les immeubles livrés, les aménagements définitifs du parvis et de l'allée Baltard devaient être réalisés pour le 1 décembre 2018. Cette phase provisoire est donc incontournable au regard de la complexité et du phasage de l'opération.

Nos entreprises étaient donc opérationnelles dès début mai 2018 pour mettre en œuvre ce chantier d'espaces publics et respecter les engagements calendaires pris avec nos partenaires.
Cependant, des retards accumulés par Eiffage Immobilier notamment sur la réalisation des façades des immeubles, nécessitant des passages incessants de camions nacelles, ont généré les reports de nos travaux. Nos entreprises ont arrêté le chantier le 23 juillet 2018, étant dans l'incapacité de pouvoir travailler correctement.

Le 2 aout 2018, un nouveau planning a donc été élaboré en partenariat avec Eiffage Immobilier définissant de nouvelles dates :

- Une livraison par la Ville de Nogent-sur-Marne des aménagements provisoires en partie sud de l'opération (allée Baltard) au 15 octobre 2018, pour permettre le passage de la commission de sécurité du parking souterrain (voie pompier, accès piétons au parking)
- Une livraison par la Ville de Nogent-sur-Marne des aménagements provisoires et de l'ensemble des accès aux immeubles et locaux (allée Baltard et parvis) au 31 octobre 2018

Le démarrage des aménagements définitifs était alors prévu après la libération des espaces par Eiffage Immobilier pour une livraison non définie alors, car soumise aux aléas climatiques des mois de décembre et janvier.

Ce calendrier d'aménagements provisoires est toujours d'actualité, nos entreprises étant actuellement sur le chantier pour le respecter.

Je suis conscient des désagréments causés par le calendrier complexe de ce projet et vous garantis de faire au mieux avec mes services pour réaliser nos engagements d'aménagements définitifs au plus vite.

N'hésitez pas à nous transmettre vos coordonnées et notamment votre adresse mail, afin que nous vous tenions informés de l'évolution des travaux.

Pour information, ce courrier est publié sur le site web de la Ville pour être communiqué à tous.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Bien cordialement,

MAIRIE DE NOGENT-sur-MARNE 46 (94-Val-de-Marne)

Jacques J.P. MARTIN
Maire de Nogent-sur-Marne
Président du Territoire ParisEstMarne&Bois